

## Résultats du Crédit Agricole Alpes Provence au 31 décembre 2019

### Communiqué diffusé le 6 février 2020

- Des encours de crédits et de collecte en nette progression, traduisant l'engagement et le dynamisme de la Caisse Régionale sur son territoire
- Un résultat net de 92,8 M€ en hausse de +2,2% dans les comptes individuels

Le Conseil d'Administration du Crédit Agricole Alpes Provence, réuni le 3 février 2020, a arrêté les comptes au 31 décembre 2019.

#### Une activité commerciale dynamique sur le plan de la collecte, des crédits, des assurances et des services

En M€	31/12/18	31/12/19	% évolution
Encours de collecte	20 074	21 076	5,0%
Encours de crédits	14 730	15 824	7,4%

En 2019, le CA Alpes Provence poursuit son rôle de banquier assureur sur l'ensemble de ses territoires et son développement commercial. L'encours consolidé de crédits est en hausse de +7,4%, tiré par les crédits habitat (+6,3%), les crédits d'équipement (+9,1%) et la consommation (+1,8%). La Caisse Régionale enregistre également une hausse de la collecte (+5%), notamment sur les livrets A et LDD (+7,1%), l'Epargne Logement (+2,3%) et l'assurance-vie (+4,2%) auprès de sa clientèle de proximité.

Le CA Alpes Provence a poursuivi le développement de l'équipement de ses clients notamment en cartes bancaires (+3,2%), et en produits d'assurance des biens et des personnes, avec un portefeuille de contrats qui progresse de +6% à fin décembre 2019.

#### Un résultat net en hausse de +2,2% dans les comptes individuels

En M€	Comptes consolidés			Comptes individuels		
	Déc 2018	Déc 2019	Evolution sur 1 an	Déc 2018	Déc 2019	Evolution sur 1 an
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>385,9</b>	<b>412,9</b>	<b>7%</b>	<b>396,5</b>	<b>438,6</b>	<b>10,6%</b>
Charges de fonctionnement	-267,4	-275,5	-3%	-269,3	-276,9	2,8%
<b>Résultat Brut d'Exploitation</b>	<b>118,5</b>	<b>137,4</b>	<b>16%</b>	<b>127,2</b>	<b>161,8</b>	<b>27,2%</b>
Coût du risque	-27,7	-29,3	-6%	-24,3	-28,2	16,4%
<b>Résultat Net</b>	<b>68,9</b>	<b>74,7</b>	<b>8,5%</b>	<b>90,8</b>	<b>92,8</b>	<b>2,2%</b>
Total Bilan	19 785	21 292	7,6%	19 205	20 538	6,9%

Dans les comptes individuels de la Caisse Régionale, le Produit Net Bancaire, porté par la dynamique commerciale, s'élève à 438,6 M€. Il est en hausse de +10,6%. Cette progression est portée par la dynamique commerciale 2019 mais également par une opération de restructuration du passif réalisée en 2018.

Le PNB issu des commissions des produits et services évolue positivement de +1,7%. La dynamique de conquête et d'intensification de la relation avec nos clients se traduit par l'augmentation de l'équipement en produits et services, notamment en moyens de paiement et en assurances des biens et des personnes.

Après prise en compte de l'évolution à la hausse des charges de fonctionnement qui traduit la poursuite des investissements, notamment dans le réseau d'agences, dans l'informatique et dans le digital, le résultat brut d'exploitation affiche une hausse de 27,2% par rapport à décembre 2018.

Sur le plan des risques crédit, le taux de créances douteuses et litigieuses a poursuivi sa baisse. Il s'établit à 1,9% contre 2% au 30 décembre 2018. Par ailleurs, le CA Alpes Provence maintient ses efforts de provisionnement en matière de risques crédit par la couverture des créances douteuses et litigieuses à 61,7%, complétées par des provisions non affectées migrées depuis 2018 sur le modèle IFRS9. Une dotation au Fonds pour risques bancaires généraux a été comptabilisée à hauteur de 8 M€ à décembre 2019. Le ratio de l'ensemble des provisions pour risques crédit y compris FRBG rapporté aux encours de crédits s'établit à 2,2%.

Après prise en compte de la charge fiscale, le Résultat Net individuel s'élève à 92,8 M€ en hausse de +2,2%.

Dans les comptes consolidés, le Produit Net Bancaire augmente de 7% sous l'effet de la dynamique commerciale et de l'opération de restructuration financière de 2018. Par ailleurs, le PNB enregistre également :

- l'étalement des indemnités de remboursements anticipés liées aux opérations de restructuration de passif,
- La variation à la hausse de la juste valeur des titres de dettes essentiellement OPCVM dans un contexte de marchés financiers plus favorables de +8,8M€ (charge de 6,6M€ en 2018 contre un produit de 2,2M€ en 2019).

L'évolution à la hausse des charges de fonctionnement de 3% matérialise notamment l'impact des retraitements sur les loyers liés à la norme IFRS16 (retraitement du Crédit-Bail du siège social d'Aix en Provence) et la hausse des taxes et impôts divers (IFRIC 21...).

Le RBE augmente de 16% sur la période.

Le coût du risque s'établit à -29,3 M€ en baisse de -6%. A noter l'élimination de la provision FRBG en IFRS.

La hausse de la charge fiscale suit la progression de la base imposable et la hausse des impôts différés.

Le Résultat Net part du groupe aux normes IFRS s'élève à 74,7 M€ au 31 décembre 2019, en progression de + 8,5 % par rapport au 31 décembre 2018.

## **Une structure saine et solide**

Le Ratio de solvabilité Bâle 3 (ratio de Fonds Propres Total phasé, composé des FP de catégories 1 et 2) s'élève au 30 septembre 2019 à 16,9 %, ce qui traduit la solidité de la banque.

Pour consolider ses réserves de liquidité, le Groupe Crédit Agricole a développé des outils de gestion de bilan en titrisant un portefeuille de créances habitat. Au 1<sup>er</sup> semestre 2019, la Caisse Régionale a poursuivi ces opérations en participant au 4<sup>ème</sup> programme de titrisation du groupe pour un montant global de 431,2 M€, totalement auto-souscrite.

Le ratio de liquidité Bâle 3 (LCR) s'élève à 109,6 % au 31 décembre 2019. Il confère à la Caisse Régionale une capacité de développement futur et une structure financière solide.

## **Le certificat coopératif d'investissement (CCI)**

Le Certificat Coopératif d'Investissement Alpes Provence se valorisait à 126 € au 31 décembre 2019 (contre 108,8 € au 31/12/2018).

Le Conseil d'administration de la Caisse Régionale proposera à l'Assemblée Générale statutaire de rémunérer ses détenteurs de Certificats Coopératifs d'Investissement à hauteur de 3,74 euros par titre détenu soit un rendement de 3% sur la base du cours au 31 décembre 2019.

## **Perspectives**

Engagé dans un Projet d'Entreprise volontariste et prospectif, le Crédit Agricole Alpes Provence, Banque Coopérative, poursuit en 2019 sa stratégie de développement sécurisé et démontre chaque jour son utilité au territoire où l'épargne des clients et sociétaires vient financer l'économie locale et tous ses acteurs.

Le Conseil d'administration de la Caisse Régionale proposera à l'Assemblée Générale statutaire d'attribuer 3% du bénéfice distribuable répartis entre :

- la Fondation du Crédit Agricole Alpes Provence qui accompagne des projets dans les domaines de l'éducation, de la culture, de la santé, du patrimoine et de la recherche,
- CAAP INNOV ECO, fonds de dotation pour le soutien au développement et à l'innovation économique sur ses territoires,
- Ainsi que des actions conduites sur le territoire dans le cadre de notre « Pacte Coopératif Territorial », à dimension sociétale et environnementale.

Par ailleurs, Le Village by CA Alpes Provence, accélérateur de start-ups, continue d'accompagner une nouvelle génération d'entrepreneurs à impact positif. Encourager l'innovation est essentiel pour favoriser le changement. À travers différents parcours personnalisés au sein du Village by CA Alpes Provence, startups et talents sont accompagnés par la formation, le mentoring et le financement dont ils ont besoin pour créer de la valeur économique, sociale et environnementale.

Une attention particulière est toujours portée à la personnalisation de la relation avec les clients et sociétaires en promouvant le Pacte Coopératif Relationnel : programme de reconnaissance de la fidélité de nos clients fidèles sociétaires (livret sociétaire, carte sociétaire, SVP dédié, programme relationnel personnalisé, offres promotionnelles, ventes privées). L'ensemble de ces actions permet de continuer à progresser en matière de satisfaction clients : 9 clients sur 10 sont satisfaits ou très satisfaits.

L'année 2020 sera marquée par la poursuite des investissements dans le digital et le réseau d'agences pour continuer à promouvoir, au-delà du canal physique, un mode relationnel à distance entre les agences et les clients, adapté à leurs besoins (internet, mail, téléphone, tablette numérique, entretiens en visioconférence, crédits dématérialisés, etc.).

NYSE Euronext Paris - Eurolist compartiment C - ISIN : FR0000044323

Responsable de l'Information Financière : Jérôme VUILLEMOT (Directeur Financier)

E-mail : jerome.vuillemot@ca-alpesprovence.fr

L'ensemble des informations réglementées sont disponibles sur le site internet [www.ca-alpesprovence.fr](http://www.ca-alpesprovence.fr)